



Héritage d'un bien immobilier

Par **amede**, le **17/01/2008** à **16:59**

Sommes 3garçons et 4 filles avons hérité d'une maison de notre feu père.La maison est redevenue à nos nom. Un des frères est venu habiter cette maison en attendant la vente . Ce frère veut acheter mais en bradant le prix et les acheteurs qui viennent pour évaluer sont découragés par son attitude et de ce faite on souffre le calvaire. L'affaire est en justice, nous croyons comprendre qu'un expert sera désigné par la justice pour division ! Qu'est ce qui va se passer pour ce frère. amededeux@hotmail.fr

Par **uschi**, le **11/02/2008** à **17:34**

il faut mettre le frère dehors pour cela envoyer un avis d'expulsion puis couper l'eau et l'electricité ne faire expertiser la maison une fois vide le prix n'est pas dutout le même bon courage